



# Fédération Syndicale Unitaire



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

4, rue Louis Poterat  
76100 Rouen  
Tél. : 02 35 72 90 24  
Site : [fsu76.fsu.fr](http://fsu76.fsu.fr)  
E-mail : [fsu76@fsu.fr](mailto:fsu76@fsu.fr)

Bulletin n° 52  
Mars 2018

ROUEN CTC

**P4**  
LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 16 mars 2018

## Des fonctionnaires trop bien payés ?

Le dernier rapport annuel sur l'état de la Fonction Publique pointe de fortes disparités entre les agent-e-s et des inégalités salariales persistantes entre les femmes et les hommes d'environ 13%.

Il montre aussi qu'en 2015, le décrochage entre les salaires du secteur public (+ 0,6%) et ceux du secteur privé (+ 1%) s'est poursuivi.

Le gouvernement assure que le déroulement de carrière prévu par le statut de la Fonction Publique permet une revalorisation automatique du pouvoir d'achat des fonctionnaires. **Faux !**

- Selon l'INSEE, la perte cumulée de pouvoir d'achat du traitement brut des fonctionnaires s'établit à -9,2% depuis 2000.
- Depuis 2000, les fonctionnaires ont perdu l'équivalent de 15% de pouvoir d'achat. C'est la conséquence de la désindexation de la valeur du point sur les prix, des périodes de gel du point et des diverses augmentations de cotisations.
- 65% des agents territoriaux de catégorie C restent toute leur carrière sur l'échelle C1 dont les premiers indices avoisinent le SMIC. Après 25 ans de carrière, leur salaire est inférieur à 1 600€ avec peu de perspective d'avancement.
- Dans les années 1980, un agent de catégorie A en début de carrière gagnait mensuellement l'équivalent de 2 SMIC ; il n'en gagne plus aujourd'hui que 1,25.
- L'Insee et les comparaisons internationales indiquent que le salaire des enseignants français est plus faible que celui des enseignants des pays de l'OCDE de niveau de développement comparable.

**Pour inverser cette situation, la FSU appelle les agent-e-s à se mobiliser massivement le 22 mars prochain pour exiger la reconnaissance de leur engagement professionnel.**

Valérie PIRES, Jean Marie BARBAZANGES et Nadine ARAGONA



**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE  
ET EN MANIFESTATION  
Le 22 MARS  
Heures et lieux en page 8**

## SOMMAIRE

Fonctionnaires trop bien payés ?	P. 1
Commission de réforme	P. 2
Assistants sociaux en colère	P. 2
SRIAS : vacances en famille	P. 2
La solidarité n'est pas un délit	P. 3
Etats généraux des migrations	P. 3
Parcours sup	P. 4
Réforme du bac et du lycée	P. 4
Démantèlement de la Fonction Publique	P. 5
La formation professionnelle en danger	P. 5
Expression des courants de pensée	P. 6
Les retraités : l'action continue	P. 7
Le nouveau site de la FSU76	P. 8
Stage RESF	P. 8
Les manifestations du 22 mars	P. 8

## Commission de réforme : le parcours du combattant !

Déclarer un accident de travail tourne parfois au véritable parcours du combattant et crée de vraies difficultés pour les collègues déjà fragilisés par leur situation médicale. La gestion des congés longue maladie et longue durée interroge également quand on connaît les délais de traitement qui atteignent parfois 6 mois de retard ! De plus, les documents sont souvent difficiles à se procurer, les informations peu claires et les interlocuteurs médicaux trop souvent méprisants.

Les élus FSU à la commission de réforme, chargée de statuer sur les accidents de service, se sont donc adressés à la DASEN pour que la situation s'améliore.

MAL PAYÉ-E  
MÉPRISÉ-E  
PRÉCARISÉ-E

**ASSEZ !**



Vous pourrez prendre connaissance de ce courrier en ligne : <https://fsu76.fsu.fr/declarer-accident-de-travail-de-barrieres/> Nous ne manquerons pas de vous informer de la réponse obtenue.

Continuez à vous adresser aux élus de la FSU afin de bénéficier de notre aide dans ces moments difficiles.

Morane LE DEUNF.

## ACTION SOCIALE : Vacances en famille en camping ou en résidence

La SRIAS (Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale) de Normandie a signé une convention avec la partenaire « Odalys Vacances » afin de faire bénéficier les agents de la Fonction Publique d'état d'offres promotionnelles de 10 % à 28 % auxquelles peut s'ajouter une subvention de la SRIAS de 100 à 300 € en fonction de votre quotient familial.

Toutes les informations et la démarche à suivre sont sur le site de la SRIAS Normandie ou sur le site de la fsu76.fsu.fr

N'hésitez pas à contacter vos élus FSU à la SRIAS



Nadine ARAGONA.

## Les assistantes sociales crient leur colère au Président de la République

Disqualifiées, mal payées, les assistantes sociales se sentent méprisées.

L'accès au cadre A qui leur était promis au 1<sup>er</sup> février 2018 est reculé d'une année. Le maintien au niveau trois leur est imposé, malgré trois, voire quatre années d'études post-bac. Les suppressions massives de postes conduisent à des conditions de travail indignes, et à d'inévitables burn-out. En outre, les réductions budgétaires qui frappent en premier lieu les plus démunis les empêchent d'exercer correctement leurs missions par manque de moyens.

Les assistantes sociales exigent, sans délai, la revalorisation de leur diplôme, l'augmentation de leur salaire avec l'accès immédiat au cadre A, des créations de postes, et une société plus juste dans laquelle nos publics - les plus fragiles - puissent vivre décemment.

Signez la pétition : <https://fsu76.fsu.fr/assistantes-sociales-crient-colere-president-de-republique/>



Sylvie BERTAUX.

## La solidarité n'est pas un délit !

Le projet de loi asile-immigration, présenté fin février au conseil des ministres, fait partie d'une politique d'ensemble avec la "circulaire Collomb".

Deux circulaires du Ministère de l'Intérieur autorisent l'examen des situations administratives au sein des centres d'hébergement d'urgence. Cette mesure, en plus d'être discriminatoire et contraire à la loi sur l'hébergement, nourrit la rengaine d'extrême droite selon

laquelle "le SDF français vit plus mal que le migrant récemment arrivé-e". Un cap est franchi, qui méprise nos valeurs de fraternité et de solidarité. C'est tellement odieux que même le défenseur des droits en a demandé, sans succès, le retrait.

**U.**  
F.S.U.

ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

Le projet de loi raccourcit le délai de 120 à 90 jours pour le dépôt d'une demande d'asile ce qui ne pourra pas être opérationnel là où la situation en préfecture est déjà engorgée. Le délai pour faire appel auprès de la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) serait réduit d'un mois à 15 jours. Tou-te-s ceux-elles qui aident les demandeurs-ses savent combien il faut du temps pour rassembler les papiers exigés. Et pour en rajouter encore, cet éventuel recours n'est pas suspensif. Cela signifie que l'on pourra reconduire à la frontière des personnes en attente de la décision de la CNDA.

L'objectif est bien d'expulser à tout prix et vite.

Jean-Michel DREVON.

## États Généraux des Migrations Rouen

Les États Généraux des Migrations sont un processus dans lequel sont impliqués des centaines de collectifs et d'associations. Partout en France, ces acteurs se concertent et organisent des événements publics pour dénoncer la politique actuelle et être force de proposition afin d'obtenir un changement radical de la politique migratoire.

ÈGM.  
ÉTATS GÉNÉRAUX  
DES MIGRATIONS

En Seine-Maritime, les États Généraux se préparent : le CDLF, le Secours Populaire, la Pastorale des migrants, la Ligue des Droits de l'Homme, Amnesty Internationale, Welcome, CCFD Terre Solidaire, RESF, et bien d'autres associations et syndicats dont la FSU 76, se réunissent régulièrement pour organiser une journée d'information, de solidarité et de fête sur les migrations. La FSU 76 vous informera de cette initiative dès que sa date sera fixée.

La réflexion s'organise autour de quatre questions :

- « Qu'est-ce qui provoque les migrations ? »
- « Quels arguments contre le projet de loi : la place des migrant-e-s dans la société ? »
- « État des lieux des réseaux de solidarité aux migrant-e-s, des collectifs de migrant-e-s, quelle visibilité, quelles articulations, quelles convergences ? »
- « Quelles expressions communes : rencontre, tribunal, action de rue, interpellations... ? »

L'organisation d'États Généraux des Migrations permet de rassembler les dizaines de milliers de citoyens en France qui pensent la question migratoire de façon tout simplement humaine. Si vous souhaitez participer et vous impliquer dans cette action signalez vous à la section départementale : [fsu76@fsu.fr](mailto:fsu76@fsu.fr)

Nadine ARAGONA.

## Parcoursup : incertitudes pour les lycéen-ne-s de Terminale pour leur inscription dans le Supérieur !

La plateforme « Parcoursup » sur laquelle les lycéen-ne-s de Terminale formulent leurs vœux pour une inscription dans le Supérieur, ouverte au mois de janvier, se clôture le 13 mars 2018. Pourtant, la loi « Orientation et Réussite des Étudiants » n'est toujours pas promulguée. Elle a été adoptée par le parlement fin février mais les décrets d'application ne sont examinés par les instances représentatives (CNESER, CSE) que début mars et un recours devant le conseil constitutionnel est en cours de dépôt.

À l'heure de procéder à l'établissement des « règles de sélection » des dossiers par les universités, les propositions lenifiantes de la Ministre F. Vidal sur l'individualisation des parcours étudiants, tenant compte du projet des futur-e-s étudiant-e-s, sont largement démentis par les faits : les établissements, dans l'incapacité de

mettre en œuvre un véritable examen individuel des dossiers par manque de moyens, conçoivent des algorithmes d'aide à la décision, sortes d'APB locaux dont la version nationale a été tant décriée l'an dernier.

Concrètement, comme il n'y a plus de hiérarchisation des vœux, toutes les formations demandées devront examiner l'ensemble des vœux des élèves, plusieurs centaines à quelques milliers par mention de licence. Les « capacités d'accueil » seront rapidement atteintes et de nombreux-ses candidat-e-s se retrouveront « EN ATTENTE ». Combien de temps faudra-t-il pour que le système se régule ? Personne aujourd'hui n'est en capacité de le dire mais il est prévisible que cette mécanique sélective soit source de beaucoup de stress pour les élèves, au moment de préparer leur bac.



AG d'information à l'Université de Rouen le 31 janvier avec Hervé Christofol (Snesup) et Claire Guéville (SNES)



La journée de mobilisation unitaire du 22 mars doit être une nouvelle occasion d'afficher notre opposition résolue à la sélection à l'entrée de l'université.

Pierre-Emmanuel BERCHE.

## Nouveau lycée, nouveau bac : vers plus de complexité et d'inégalité...

Le Ministre a présenté le 14 février sa réforme du baccalauréat, enfermée dans la prescription présidentielle des 4 épreuves terminales et du contrôle continu.

Le SNES-FSU constate que le baccalauréat se complexifie et devient un diplôme d'établissement. Au lieu d'une dizaine de journées consacrées à la passation en juin en Terminale, il y aura une accumulation d'épreuves. En quoi cela constitue-t-il une simplification ? Quelle garantie de justice pour les élèves avec le renforcement du contrôle local ? Combien de journées d'enseignement perdues pour tenir ces épreuves ?

Une réforme du lycée général et technologique d'ampleur est également en cours, dans la précipitation, et sans dialogue social.

Les séries générales disparaissent au profit d'un lycée modulaire avec le risque d'une offre de formation très inégalitaire selon les lycées et les territoires, et du développement de parcours d'initiés en fonction des attendus sélectifs de l'enseignement supérieur. Ce système réduit l'orientation à de la gestion de flux au service d'une sélection généralisée à l'entrée de l'enseignement supérieur.

Pour le SNES-FSU, le calendrier proposé pour la réforme reproduit celui de 2010 ! Les mêmes causes produiront les mêmes effets : on ne peut pas écrire dans l'urgence et pour la rentrée 2019 des programmes de qualité, cohérents entre eux, en lien avec ceux du collège et de l'enseignement supérieur.

Morane LE DEUNF.



## Fonction Publique : une logique mortifère

U.

F.S.U.

ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

Dans le cadre du programme « Action Publique 2022 », les annonces gouvernementales conduiraient à un réel démantèlement de la Fonction Publique.

La « simplification des instances représentatives du personnels » cache l'idée de retirer aux élus des commissions administratives paritaires (CAPA, CAPN) leurs principales attributions de vérification de la transparence et de l'équité dans la gestion des carrières pour laisser place à l'arbitraire.

La volonté de fusionner les CHSCT avec les Comités Techniques Académiques rendraient, dans les faits, im-

possible une réelle action dans le domaine de la prévention, de la sécurité et de la santé.

L'évaluation au mérite est une gageure. Comment évaluer le mérite ? La politique du chiffre dans la police a montré ce que cela pouvait donner au détriment des usagers. La FSU dénonce une logique inopérante en contradiction avec l'intérêt général.

L'incitation aux départs volontaires contient en germe la possibilité de pressions sur les agents pour que ces derniers choisissent de partir sans que cela soit un choix délibéré. Cette situation a existé à France Télécom avec parfois les conséquences dramatiques que l'ont sait.

Le recours massif aux contractuels

alors que ceux ci représentent déjà 17% des effectifs est en contradiction avec le sens-même du Service Public et le Statut qui garantit l'indépendance face aux pressions politiques. Comment résister quand un renouvellement de contrat dépend de celui-ci ?

**Le Service public est constamment présenté comme un coût par les gouvernements libéraux qui se succèdent. Sa dimension de cohésion du territoire et de vecteur de lien social est volontairement ignoré.**

**La FSU s'emploiera dès le 22 mars à montrer que d'autres choix sont non seulement possibles mais surtout indispensables !**

Jean-Marie BARBAZANGES

## La formation professionnelle initiale sous statut scolaire en DANGER !

Les attaques viennent de toute part : réforme de l'apprentissage et rapport Calvez- Marcon.

Pour le SNUEP-FSU, les arbitrages sur l'apprentissage démasquent explicitement le projet du gouvernement qui est de sacrifier la formation professionnelle des jeunes pour répondre aux exigences des organisations patronales. Contrairement à ce qu'il prétend, l'intérêt et l'avenir des jeunes, la lutte contre le chômage ou encore celle contre le décrochage scolaire ne sont aucunement sa priorité. Ses objectifs sont clairs : tendre vers l'extinction progressive du service public de la formation professionnelle et en finir avec les diplômés pour créer un salariat encore moins armé face aux offensives du patronat.

Nos analyses :



Concernant le rapport Calvez-Marcon, le SNUEP-FSU n'en partage pas du tout la finalité qui prône l'excellence de quelques-un-es tout en fragilisant la réussite de tou-te-s.

Les conditions de travail des PLP seront gravement dégradées par la réduction du nombre de filières et les secondes à famille de métiers. Les incidences sur le nombre de spécialités seront fortes et les compléments de service vont se multiplier. Le SNUEP-FSU rappelle son exigence de la prise en compte des impacts de toute mesure sur les conditions de travail des PLP, refusant toute dégradation supplémentaire.

Concernant le recrutement et la formation des enseignant-es, la précon-

sation d'un assouplissement des modalités de recrutement ne doit pas aboutir à une remise en cause du concours et du recrutement de fonctionnaires et ouvrir la porte au recrutement non statutaire effectué par les chef-fe-s d'établissement, ce que le SNUEP-FSU et la profession refusent. Pour plus d'informations :



Enfin, la mise en œuvre de Parcoursup, en instaurant des attendus, écartent de la poursuite d'étude une très grande majorité des bachelier-es professionnel-le-s.

**C'est une véritable dévalorisation de la voie professionnelle qui est en marche !**

Agnès BONVALET

SNUEP  
F.S.U.

## Un gouvernement de « tontons flingueurs »

Le gouvernement aime les rafales. Il en vend beaucoup notamment à l'Arabie Saoudite qui les prête aimablement au Yémen. Normal, les entrepreneurs politiques de la start up nation sont d'abord des vendeurs, des administrateurs de conseils d'administration. Les actuels gouvernants qui prétendaient ne pas avoir de programme et être pragmatiques réforment en rafales. Ils mettent à mal le financement des solidarités en fiscalisant l'assurance chômage supprimant des cotisations sociales pour augmenter la CSG.

L'impératif catégorique est annoncé : Il faut par tous les moyens faire baisser de 3% de PIB la dépense publique non car celles-ci seraient trop élevées mais parce que l'Etat ou les acteurs publics doivent réduire leur action. La SNCF est déficitaire par manque d'investissements, il faut privatiser. Les aéroports de Paris sont bénéficiaires, raison de plus pour privatiser. Les services publics doivent être limités pour laisser la place au marché privé. Les technocrates idéologiques même libéraux ne détestent pas uniquement les services publics mais aussi, tout simplement le réel et sa complexité. Logiquement, les trois fonctions publiques et leurs agents sont le cœur de cible. Outre le gel des salaires, le rétablissement du jour de carence, le gouvernement lance une pseudo concertation pour préparer une réforme des fonctions publiques : fusion sur le modèle de la loi travail des instances du dialogue social : CT et CHSCT, recours accru aux contractuels, rémunération au mérite, renforcement des hiérarchies de proximité. C'est le statut qui est visé. C'est la mise au pas des fonctionnaires qui est souhaitée.

L'éducation de la maternelle à l'université n'est pas en reste. Prétextant un dysfonctionnement du système d'affectation APB, ce gouvernement n'a jamais posé le vrai problème à savoir 800 000 demandeurs pour 630 000 places. Ce n'est pas l'algorithme qui est défaillant mais la capacité des gouvernements successifs à prendre en compte le boom démographique depuis la fin des années 90. L'essentiel n'était pas là. Il fallait utiliser ce scandale pour introduire une sélection à l'entrée des universités, réformer le baccalauréat et proposer une réforme des lycées dont le principal mérite serait de réduire d'un tiers les horaires d'enseignements. Si l'on rajoute une réforme de la voie professionnelle de formation initiale particulièrement défavorable aux lycées professionnels publics, c'est un double renoncement qui se profile : celui de l'augmentation du niveau de qualification, celui de l'accès des jeunes issus de milieux populaires aux lycées et à l'enseignement supérieur. Décidément, les raisons d'être en grève le 22 mars sont nombreuses.

Eric PUREN



## Pour défendre le service public attaqué, combattre la politique gouvernementale le 22 mars ... et après !

### Après le droit du travail, le gouvernement s'attaque aux services publics !

Il n'y a plus de doute, le gouvernement a décidé de s'attaquer frontalement à la Fonction Publique, à ses missions et ses agent-e-s !

Le projet de réforme de la SNCF en est l'illustration : il montre ce qui se passera pour tou-te-s les fonctionnaires. Destruction du statut, suppressions de lignes, ouverture à la concurrence, auront pour conséquences la dégradation des conditions de travail et du service rendu aux usager-e-s. Ces mesures sont dans la continuité de la politique de dérégulation de Macron contre les salarié-e-s.

### Construire les mobilisations pour la défense du service public, développer les liens avec les salarié-e-s du privé.

La journée de grève du 22 mars doit être une journée de mobilisation massive, pour porter nos revendications : refuser le gel des salaires, le jour de carence, défendre notre statut, mais aussi les services publics, qui bénéficient à la majorité de la population, qu'ils soient salarié-e-s du privé ou du public.

Aussi, pour ne pas laisser le gouvernement nous diviser, il est crucial que la FSU soit à l'initiative d'assemblées générales des personnels lors de la journée de grève du 22 mars pour discuter des suites de cette date. Nous devons aussi proposer des campagnes unitaires (réunions publiques, collectifs locaux...) pour construire un mouvement commun puissant, rassemblant les agent-e-s et les usager-e-s, ce qui est nécessaire pour répondre aux attaques du gouvernement et organiser la défense du service public.

Stéphanie RIO.

Décrivant la politique reaganienne appliquée en Nouvelle-Zélande, R. Douglas se plaisait à dire en 1989 : « *La vitesse est essentielle, vous n'irez jamais trop vite. Une fois que l'application du programme de réformes commence, ne vous arrêtez plus avant qu'il soit terminé : le feu de vos adversaires perd en précision quand il doit viser une cible qui bouge sans arrêt.* »

Voilà le mode d'action mis en œuvre par Macron : attaquer brutalement le secteur public pour le mettre en conformité avec le secteur privé qu'il a déjà bien dégradé et liquider les derniers bastions de résistance.

Ainsi, les personnels, leurs syndicats et les usagerEs attachéEs aux services publics se voient imposer soit de se soumettre au système macronien alimenté par des rapports de complaisance, des concertations-diktats et des campagnes médiatiques, soit de combattre ce système :

- en favorisant les actions collectives unifiantes,
- en construisant des alternatives,
- en combattant les allants de soi colportés par le système capitaliste.

Autant de raisons pour faire l'unité avec les cheminotEs, dont les pseudos avantages statutaires et de retraite sont très proches des garanties de la Fonction publique, pour intensifier la bataille d'opinion.

**Créer les conditions de la mobilisation c'est, par des assemblées générales interprofessionnelles, faire converger les luttes par la cohésion du combat syndical retrouvant le chemin de l'unité de classe.**

Émancipation 76  
ph.levet@orange.fr

## Retraité-e-s : remettre 100 fois sur le métier !

Après le 28 septembre, après le colloque du 16 octobre, après les cartes pétition remises en préfecture le 23 janvier, après les rencontres avec des député-e-s, après enfin les rassemblements et manifestations du 15 mars, force est de reconnaître que nos revendications n'avancent guère...

Sauf que l'opinion est de plus en plus sensible à la question du pouvoir d'achat, sauf que les revendications pour les Ephad coalisent largement autour d'elles, sauf que ce 22 mars sera une journée de grève et de manifestations en défense du service public avec les fonctionnaires et les cheminots, sauf que le président à Chalons-en-Champagne dit « assumer » le mécontentement des retraité-e-s (et sans doute *en même temps* la joie des actionnaires et redevables de l'ex ISF - non cela il ne l'a pas dit).

Dès lors, dans le cadre du groupe des 9 toujours engagés dans l'unité, avec le rapprochement de l'UNSA qui appelait au 15 mars, nous devons poursuivre, construire une alternative forte avec tous les acteurs qui le souhaitent pour la défense des retraites et la construction d'un système de santé digne du XXI<sup>e</sup> siècle.

RETRAITES



Philippe KOEHLIN et Jackie STOCKER.



Le site de la FSU 76 fait peau neuve : Allez le visiter ! FSU76.FSU.FR



Actualités

Baisse de la pension : les retraités se mobilisent

25 février 2018

Le 22 mars : Grève de la Fonction Publique

22 février 2018

Lettre RESF n°15

25 janvier 2018

NON À LA SÉLECTION À L'UNIVERSITÉ

23 janvier 2018

TOUTE ACTUALITÉ

Dossiers

Déclarer un accident de travail : trop de barrières

Détail de traitement de leur dossier trop important (6 mois en moyenne) ce qui entraine pour certains collègues de lourdes difficultés financières. - Absence de liasse « accident de travail » dans les [...]

Lire Plus >

TOUTS LES DOSSIERS

Revue de Presse

TOUTE LA REVUE

Elections



SNES-FSU et SNUipp-FSU majoritaires aux élections

A LA UNE

ACTION SOCIALE : Vacances en famille, hébergement en camping ou en résidence

7 mars 2018 | VOS ÉLUS

La SRIAS (Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale) de Normandie a signé une convention avec le partenaire « Odalys Vacances » afin de faire bénéficier les agents de la fonction publique d'état d'offres promotionnelles de 10% à 28 [...]

Lire Plus >

TOUTS LES ARTICLES À LA UNE

BULLETIN



MOTS-CLEFS

ACTIONS COMMUNIQUÉS DÉBATS INTERVIEWS VIDÉOS VOS ÉLUS

Stage intersyndical RESF

JEUDI 5 AVRIL 2018 de 9h à 16h30 Salle Ostermeyer, avenue Pasteur, Rouen

Programme :

- RESF, ses actions
- La scolarisation des mineurs et des jeunes majeurs
- Intervention de Prudence Riff de la FASTI
- Comités de soutien
- Les nouvelles lois par une avocate du cabinet Eden

Pour participer, contactez la section départementale !

**Vous souhaitez devenir correspondant du RESF :**

- Afin de faire le lien établissements scolaires/RESF :
- Afficher la lettre dans les établissements
- Faire le lien avec le réseau lorsque les parents d'un élève, un élève majeur sont en situation irrégulière

Nom : ..... Prénom : .....  
 Établissement : .....  
 Fonction : ..... Tél : .....  
 Mail : .....

TOUTES ET TOUS AUX MANIFESTATION LE 22 MARS

ROUEN : 10H Cours Clémenceau

LE HAVRE :

DIEPPE :

